

Dossier du mois : les aînés au travail

ET SI JE RETOURNAIS TRAVAILLER?



UN CANADIEN SUR QUATRE REGRETTE D'AVOIR PRIS SA RETRAITE ET SOUHAITE RETOURNER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL. UNE STATISTIQUE QUI TÉMOIGNE D'UNE NOUVELLE RÉALITÉ QU'ON PEUT AVOIR CHOISIE... OU PAS.

Un sondage de la Banque CIBC révélait récemment plusieurs statistiques pour le moins étonnantes: plus du quart (27 %) des retraités canadiens regretteraient d'avoir pris leur retraite et un nombre presque équivalent de répondants (23 %) auraient tenté de revenir sur le marché du travail. Comment expliquer de tels regrets et cet ardent désir de reprendre le collier après avoir déjà travaillé d'arrache-pied pendant plusieurs décennies?

Si certains choisissent de retourner au travail parce qu'ils sont en quête de stimulation intellectuelle, d'autres affirment être davantage poussés par des préoccupations financières. La moitié des Canadiens préfèrent continuer de travailler après l'âge de 65 ans plutôt que de prendre leur retraite et d'avoir à composer avec une qualité de vie réduite. Une grande majorité semble croire qu'une semi-retraite procurerait le meilleur des deux mondes: un pécule plus substantiel pour les vieux jours et quelques heures de besogne par semaine pour se réaliser.

Ces données témoignent d'une nouvelle réalité. Alors que l'espérance de vie s'allonge, le concept de «Liberté 55» est de plus en plus difficile à atteindre sur le plan financier. Il faut donc davantage de moyens pour maintenir son train de vie durant toutes ces années. Sans compter que la planification de la retraite n'est pas que d'ordre monétaire: plusieurs autres aspects doivent être longuement mûris avant de s'y engager pour de bon. Parfois, la décision de retourner sur le marché du travail après quelques années passées à se reposer s'impose malheureusement d'elle-même. À titre d'exemple, parlez-en aux participants du régime de retraite de Nortel ou, plus récemment, aux retraités du défunt détaillant Sears.

Ghislain Messier, conseiller en placement et planificateur financier à la Financière Banque Nationale, et Maud Salomon, conseillère en sécurité financière et représentante en épargne collective rattachée à Mica Capital inc., font le point sur les raisons cachées du retour au travail, alors que la retraite devrait pourtant battre son plein.

Pourquoi reprendre le boulot?

Les motivations pour réintégrer le marché du travail sont évidemment bien personnelles. «Les retraités souhaitent parfois éviter l'isolement social ou mettre leur expertise au profit d'une organisation pour se réaliser. Certains s'engagent aussi dans la voie du mentorat», explique d'emblée Ghislain Messier. «Et qui n'aime pas s'offrir un petit extra?» enchaîne Maud Salomon.

La planification budgétaire de la retraite exige habituellement discipline et rigueur. Pour vous offrir de petits luxes ou être en mesure de vous envoler une fois par année vers l'une de vos destinations préférées, vous pourriez envisager de travailler quelques heures par semaine afin d'arrondir vos fins de mois. Cette rentrée d'argent additionnelle vous permettrait alors de concrétiser ces désirs inaccessibles autrement.

Quelle qu'en soit la raison, une démarche de retour au travail doit être soigneusement analysée au préalable et faire l'objet d'une planification fiscale complète. En effet, vos revenus d'emploi auront un impact certain sur votre facture annuelle d'impôt, puisqu'ils s'ajouteront aux autres rentes ou prestations que vous recevez peut-être déjà, vu votre statut de retraité. N'oubliez pas que le Supplément de revenu garanti (SRG) et la Pension de la sécurité de la vieillesse (PSV) sont assujettis à plusieurs modalités quant au revenu. Si le fait de travailler vous permet d'empocher quelques milliers de dollars mais que vous perdez votre admissibilité au SRG, par exemple, vous ne serez pas plus à l'aise financièrement malgré vos efforts.

En revanche, un retour sur le marché du travail s'impose parfois pour des considérations pécuniaires. «Dans ce cas, n'oubliez pas d'aviser votre employeur de l'ensemble de vos sources de revenus pour que les prélèvements à la source soient ajustés en conséquence. À défaut, votre prochaine facture fiscale pourrait vous faire sursauter», prévient Ghislain Messier. Cela dit, quelles sont ces raisons financières qui peuvent changer la donne pour un retraité? En voici cinq.

1. Une maladie subite. N'ayant pas pu déterminer vous-même le moment souhaité pour prendre votre retraite – cette maladie grave n'était évidemment pas prévue –, il est possible que votre planification financière ne soit pas optimale. Maintenant que vous avez recouvré la santé et que vous êtes en mesure de prévoir la suite des choses, un retour au travail pourrait peut-être renforcer votre situation financière. Le fait de soutenir financièrement un proche aux prises avec la maladie peut également exercer une pression sur votre budget. Dans ce cas, consultez un planificateur financier pour obtenir le portrait global de votre situation.

2. Un mauvais placement. Votre répartition d'actifs n'était peut-être plus optimale et une trop forte proportion d'actions ainsi qu'un nombre trop restreint de titres individuels auront eu raison de votre audace. Une importante perte en capital peut en effet plomber votre retraite. À plus forte raison si cette erreur de parcours se conjugue à une débâcle des marchés financiers. Imaginez si vous étiez dans l'obligation de vendre des titres boursiers en pleine tourmente des marchés et de retirer les sommes en question pour financer votre train de vie... Lorsque le début des décaissements coïncide avec une séquence de rendements négatifs en Bourse, la durée du portefeuille s'en trouve inévitablement amputée. Un retour au travail vous permettrait-il de renflouer vos coffres? Chose certaine, il serait pertinent de profiter de cette bévue pour revoir l'équilibre de votre portefeuille.

3. Un taux de décaissement trop élevé. Au chapitre des finances personnelles, il faut se méfier de certaines règles du pouce. Par exemple, décaisser 4 % de son portefeuille annuellement pour maintenir le niveau de vie souhaité à la retraite n'est plus recommandé en cette ère de faibles taux d'intérêt. De façon générale, plus votre taux de décaissement est élevé – surtout au début de la retraite –, plus les probabilités d'épuiser votre capital augmentent. Si vous avez dépensé un peu trop souvent ces dernières années, reprenez le contrôle de vos déboursés. À défaut d'avoir un plan de décaissement solide, vous pourriez en effet devoir retourner sur le marché du travail pour compenser votre consommation excessive.

4. Un endettement important. De nombreux baby-boomers sont encore aux prises avec des paiements hypothécaires et des dettes de crédit. En effet, le Baromètre Financière Sun Life, un sondage mené par Ipsos en avril 2018, révélait que 28 % des retraités québécois devaient rembourser chaque mois des dettes non hypothécaires et que 22 % des répondants assumaient aussi des paiements hypothécaires. Or, plus les obligations financières liées à la dette sont importantes, moins il sera possible de vivre la retraite de vos rêves. Car vos liquidités, drainées par ces grosses mensualités, ne vous offrent alors aucune flexibilité budgétaire. Le fait de reprendre votre ancien boulot – ou tout autre emploi – pourrait-il vous redonner une bouffée d'oxygène?

5. Un problème de surconsommation. On ne devient généralement pas retraité du jour au lendemain. Il est recommandé de se préparer longtemps d'avance à cette nouvelle étape de la vie. Mais attention: «planifier sa retraite ne se résume pas à en prévoir le seul aspect financier. Il faut aussi réfléchir aux projets auxquels vous souhaitez vous consacrer: vivre au chalet, voyager, vous adonner à des loisirs, faire du sport ou du bénévolat», énumère Ghislain Messier, qui suggère de voir la retraite comme le prolongement de votre vie active.

Même son de cloche du côté de Maud Salomon. «Pourquoi ne pas essayer différentes activités avant le passage à la retraite pour voir si elles correspondent réellement à vos goûts?» Plusieurs auteurs recommandent d'ailleurs de miser sur vos plus grandes passions ou ce qui vous procure le plus de satisfaction pour occuper votre temps durant cette étape privilégiée. Sans préparation adéquate, certains tombent parfois dans le piège de la surconsommation. Ils se lancent alors dans des projets d'envergure – rénovation complète de la résidence familiale, à titre d'exemple – sans aucune planification préalable. La marge de crédit hypothécaire, cette invitation à vivre au-dessus de ses moyens, est accessible à bien des gens. Or, ce produit financier n'est pas un guichet automatique. Tôt ou tard, un endettement excessif finit par vous rattraper... mieux vaut donc privilégier les rêves à votre portée.

Pour éviter un retour au travail non désiré :

- **Gérez vos placements adéquatement.** En phase d'accumulation, il est impératif de diversifier votre portefeuille, d'épargner périodiquement le plus tôt possible et d'investir à long terme. «Maintenez le cap durant les turbulences boursières et maîtrisez vos émotions», résume le conseiller en placement Ghislain Messier, qui recommande aussi de s'attarder aux frais de votre portefeuille.

- **Décaissez vos actifs judicieusement.** En phase de décaissement, l'objectif est de maximiser le revenu familial après impôt. «Il faut donc générer des revenus suffisants et efficaces fiscalement en considérant la séquence et le rythme de décaissement, ainsi que la mise en place de stratégies fiscales, comme le fractionnement des revenus», explique l'expert.

- **Gérez votre budget rigoureusement.** Au quotidien, et encore davantage au moment du passage à la retraite, il faut apprendre à faire plus avec moins. La gestion d'un budget s'impose. «Quand je rencontre mes clients, je leur transmets une grille budgétaire à compléter en fonction de leur situation actuelle et une autre pour qu'ils puissent estimer leurs dépenses au moment de la retraite, dit Maud Salomon, conseillère en sécurité financière. Ça oblige à une bonne réflexion.»

74 % : C'est le pourcentage des répondants qui s'inquiètent de ne pas avoir assez de revenus à leur retraite, selon un sondage de la Banque CIBC en janvier 2019.

Source : Article de Dominique Lamy, Infolettre Bel Âge, 18 juillet 2019

GARDER PLUS D'AÎNÉS AU TRAVAIL : UNE SOLUTION CONTRE LA PÉNURIE DE MAIN-D'OEUVRE

Le bien-être de ses employés, Jean Duchesneau y tient. Celui dont le bras droit travaille pour son garage depuis maintenant 36 ans s'est fait un devoir d'instaurer des normes de sécurité au travail rigoureuses. « Il faut que les employés sentent qu'on pense à eux. »

C'est une solution rarement proposée sur la place publique, mais elle mériterait qu'on s'y attarde davantage, selon François Delorme, professeur d'économie à l'Université de Sherbrooke.

Il s'agit d'augmenter le taux d'emploi chez les 55 à 74 ans, en leur offrant des semaines de travail réduites. « On peut imaginer, par exemple, une semaine de 16 heures étalée sur quelques jours », dit-il.

Une récente analyse de l'économiste Pierre Fortin, de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), s'est penchée sur cet enjeu. Elle compare le Québec et le Japon, l'une des sociétés les plus vieillissantes au monde. Et elle conclut que si le Québec affichait le même taux d'activité que le Japon pour la tranche d'âge des 55 à 74 ans, il bénéficierait d'un nouveau bassin de main-d'œuvre de près de 260 000 travailleurs.

En 2016, le taux d'emploi des 55 à 74 ans s'élevait à 41,4% au Québec, tandis qu'il grimpeait à 53,7% au pays du Soleil levant.

Dans une récente entrevue à *Les Affaires*, M. Fortin affirmait que des politiques pourraient hausser le taux d'activité dans ce groupe. Comment? En permettant la semaine de trois jours ou une fiscalité plus concurrentielle pour ceux qui souhaitent demeurer plus longtemps à l'emploi d'une organisation.

Cette stratégie est d'ailleurs l'une de celles utilisées par L.J.L. Mécanique, une PME spécialisée dans l'usinage et l'entretien d'équipements pour les secteurs des mines et de la forêt. « On a quelques travailleurs âgés : on leur offre une semaine de travail plus courte, de trois jours ou quatre jours », explique Gino Trudel, président de cette PME de Sainte-Germaine-Boulé, en Abitibi-Témiscamingue, une municipalité de moins de 1 000 habitants.

Selon lui, l'«expertise» de ces travailleurs expérimentés est vitale pour limiter l'impact de la pénurie de main-d'œuvre qui mine la croissance de l'entreprise. « Nos revenus ont tendance à stagner », confie l'entrepreneur. Mais il ne baisse pas les bras pour autant, bien au contraire. « On regarde sérieusement la possibilité d'automatiser certaines tâches dans notre procédé d'usinage », dit-il.

Source : Offert par Les Affaires, Édition du 29 Septembre 2018, par [FRANÇOIS NORMAND](#)

Flexibilité et expérience



Irène Morin a repris le boulot. Après 10 ans à la retraite, elle travaille à temps partiel comme réceptionniste.

PHOTO : RADIO-CANADA / MARIE-LAURENCE DELAINEY

Pour les attirer, les employeurs doivent faire preuve de souplesse en offrant du télétravail ou des horaires variables.

« En général, les gens de 55 à 75 ans préfèrent avoir une plus grande flexibilité dans la localisation de leur milieu de travail. Travailler quatre jours par semaine, par exemple, ou travailler moins d'heures par jour. Les entreprises doivent comprendre ça », dit M. Fortin.

Irène Morin en est un bon exemple. La dame de 78 ans est retraitée depuis dix ans, mais elle travaille à temps partiel comme réceptionniste pour un courtier immobilier.

Les employés expérimentés ont plusieurs atouts, dit-elle. « On a cette disponibilité, la fiabilité et la mobilité. Tout le monde semble avoir une voiture, les jeunes n'en ont pas toujours. Aussi, les aînés ont l'expérience du passé », affirme-t-elle.

Heureusement pour les employeurs, les Québécois prévoient déjà travailler plus longtemps.

Un sondage réalisé en avril par l'organisme Question Retraite révèle que 43 % des Québécois de 25 à 64 ans non retraités estiment qu'il est fort probable qu'ils prendront leur retraite avant 65 ans. À titre comparatif, il y a 15 ans, en 2003, 62 % des répondants ont donné la même réponse.

Source : Radio-Canada, Publié le 11 novembre 2018, Un texte de Marie-Laurence Delainey

Un autobus pédestre, vous connaissez?

Le Trottibus de la Société canadienne du cancer est un autobus pédestre qui permet à des **élèves du primaire** de se rendre à l'école à pied, accompagnés de parents ou de bénévoles.

- Sécuritaire et encadré
- Trajets prédéterminés
- Arrêts planifiés
- Bénévoles accompagnateurs formés



**Société
canadienne
du cancer**

Des avantages pour tous

Pour l'enfant

- Possibilité de se faire de nouveaux amis
- Plaisir et sentiment d'appartenance à un groupe
- Occasion de devenir un bon piéton
- Meilleure concentration en classe
- Maintien de saines habitudes de vie

Pour les parents qui s'impliquent

- Collaboration et partage de responsabilités entre parents
- Maintien de saines habitudes de vie
- Plaisir et sentiment d'appartenance à un groupe
- Élargir son réseau social

Pour les écoles

- Circulation automobile réduite autour de l'école
- Sécurité accrue pour les piétons
- Mobilisation des parents autour d'un projet rassembleur
- Milieu favorisant l'activité physique

Pour les communautés

- Moins de voitures : familles utilisant davantage la marche comme moyen de déplacement
- Quartier plus vert
- Implication des citoyens dans un projet intergénérationnel
- Développement des liens sociaux

Le saviez-vous?

- **Environ la moitié** de tous les cas de cancer peuvent être évités par l'adoption de saines habitudes de vie et la mise en œuvre de politiques qui protègent la santé.
- 58 % des parents disent s'être toujours rendus à l'école à pied lorsqu'ils étaient enfants : seulement 28 % disent que leurs enfants le font aujourd'hui.
- L'exercice qu'un enfant fait en se rendant à l'école se reflète sur sa capacité de concentration **pendant environ 4 heures** suivant cet exercice.
- Chaque kilomètre parcouru à pied sur une base quotidienne est associé à une **diminution de presque 5 %** de la probabilité d'être obèse.
- Seulement 14 % des enfants canadiens âgés entre 5 et 11 ans font la quantité d'activité physique quotidienne recommandée.

819-326-5667 poste 27

info@tcral.ca

www.tcral.ca



Une nouvelle façon de se déplacer

Autonomik! est un organisme à but non-lucratif d'économie sociale fondé en 2016 à l'initiative du milieu communautaire de la Montérégie. Sa mission est de favoriser la mobilité de la population, des entreprises et des organismes en minimisant l'impact écologique des déplacements. Concrètement, Autonomik! offre, partout au Québec, une plate-forme mobile et internet regroupant quatre services : [autopartage](#), [gestion de flotte et partage de véhicules tiers](#) ainsi que du [covoiturage](#) multimodale incluant les transports publics. Pour les usagers, Autonomik!, c'est tous les transports, deux applications interconnectées, un compte client et une facture mensuelle.



L'atteinte de la mission

Autonomik! utilise ses surplus budgétaires pour développer ses affaires, fournir des emplois de qualité, desservir adéquatement la population mais aussi et surtout, afin de mettre à disposition des organismes et des personnes à faibles revenus un service de covoiturage et des véhicules à des prix très, très abordables. L'organisme veut contribuer à briser l'isolement et à améliorer l'accès aux services tout en diminuant la pression financière que constituent le taxi ou la possession de voitures. En utilisant les services d'Autonomik! en complément des transports collectifs et actifs, les usagers diminuent l'impact écologique de leurs déplacements d'environ 1,2 tonnes de CO2 en moyenne annuellement. [\[1\]](#)

Autonomik! contribue ainsi à briser l'isolement des personnes marginalisées, à enrichir les gens, à développer de saines habitudes de vie, à diminuer le trafic et le coût des infrastructures routières, à solidariser les communautés, à démocratiser le transport et à rendre l'environnement plus sain !

Un développement par les communautés

Avec le concours des CDC de la Montérégie, des communautés se sont mobilisées pour sonder la population et ont travaillé avec leurs élus et leurs partenaires pour intégrer harmonieusement le projet en tenant compte des réalités propres à chaque localité ([voir les sondages](#)).

Les premiers véhicules ont été mis en circulation au courant de l'année 2018 et déjà, nombreux sont ceux et celles qui croient que le service pourrait être étendu à toutes les régions du Québec où l'on ne retrouve actuellement pas de service d'auto-partage.

Comment les individus et les partenaires peuvent s'impliquer?

Des comités d'usagers existent. Nous invitons les usagers et les futurs usagers à faire part de leur intérêt en nous écrivant à info@autonomik.org.

Les retombées escomptées du projet d'Autonomik! :

- favoriser la mobilité des personnes n'ayant pas les moyens d'avoir une première ou une deuxième auto;
- éviter la dépense d'une voiture aux personnes à faible revenu, aux familles et à la population en général;
- briser l'isolement des personnes et favoriser leur accès aux services;

- fournir des véhicules bon marché aux organismes de toute la Montérégie;
- positionner le milieu communautaire en tant qu'acteur économique de premier plan;
- augmenter la circulation des citoyen-ne-s à proximité des organismes (pour les organismes accueillant des véhicules sur leurs terrains);
- constituer un ancrage supplémentaire pour les organismes auprès du grand public;
- contribuer à solidariser l'ensemble des organismes des communautés visées;
- contribuer à diminuer la pollution générée par la fabrication de véhicules neufs;
- pouvoir évoluer vers d'autres sous-projets



La révolution des transports est commencée

TOUS LES TRANSPORTS DE VOTRE RÉGION & CEUX D'AUTONOMIK!
UTILISÉS, RÉSERVÉS ET PAYÉS VIA VOTRE COMPTE AUTONOMIK!



UN ABONNEMENT - 2 APP INTERCONNECTÉES - UNE FACTURE

Nous propulsons votre communauté

Les présentations de chacun a sa place sont toujours disponibles, nous attendons vos demandes!



COÛT
Gratuit
DURÉE
90 min.

POUR QUI :
Tous les aînés et les
responsables d'organismes
ou d'OMH ou d'OBNL
d'habitation



Volet 1 « Chacun a sa place »

Se présente sous la forme de trois capsules vidéo visant à :

- sensibiliser les aînés à la réalité de l'intimidation entre eux;
- favoriser l'accompagnement, la recherche de solutions et proposer des façons de faire pour ne plus vivre l'intimidation;
- répondre efficacement à plusieurs questions, que vous soyez victime, témoin ou intimidateur.

Volet 2 « Chacun prend sa place »

Se présente sous la forme de deux ateliers visant à :

- conscientiser les aînés et leur entourage afin de faire cesser/diminuer les comportements conflictuels entre aînés et de les accompagner dans leurs démarches de résolution de conflits par le développement d'habiletés de communication.

Atelier 1

Ça veut dire quoi prendre sa place?

Qu'est-ce qui nous influence quand on prend notre place?

C'est quoi un conflit?

Est-ce toujours négatif?

Est-ce que mes perceptions, mes croyances, mes émotions ont un lien direct sur mes réactions?

Atelier 2

Est-ce que mon estime de soi et ma confiance me permettent de bien communiquer?

Est-ce que je sais écouter ou je veux seulement dire ce que je pense?

Si je me retrouve en conflit, quelle est la meilleure façon pour moi d'essayer de le gérer?



Pour plus d'informations

communiquer

avec la **TCRAL** au

819 326.5657 poste 27

tralaurentides@gmail.com

tcral.ca



En collaboration avec les deux organismes de justice alternative des Laurentides



ORGANISME
DE JUSTICE
ALTERNATIVE

ENSEMBLE CONTRE
l'intimidation!

Avec la participation financière de :

Québec

Vous êtes proche-aidant? Voici une belle occasion d'aller vous ressourcer!



Séjour de
ressourcement

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS D'AINÉS

Pour proches aidants d'aînés



Centre d'action bénévole
Léonie-Bélanger

9 au 12 septembre 2019

Informations et inscriptions :

Mariève Piché, Intervenante auprès des proches aidants

819-623-4412 poste 227

*Parce que pour être en mesure de prendre soin des autres,
il faut tout d'abord prendre soin de soi!*

2^{ème} édition du tournoi de golf de l'AQRP



Cette année, le tournoi se déroulera au Club de Golf Drummondville (400, chemin du Golf, Drummondville) sous la formule « Quatre balles, meilleure balle » (Mulligan). Les départs croisés se feront entre 11 h 20 et 12 h 30.

Pour ceux qui voudront conclure leur journée autour d'un verre et d'un repas en bonne compagnie, le tournoi sera suivi d'un cocktail et d'un souper quatre services.

Vous pouvez vous inscrire via l'espace membre [en cliquant ici](#). Pour les non-membres, l'inscription se fait plutôt [en cliquant ici](#). Il est également possible de vous inscrire en téléphonant au 1 800 653-2747. Les prix sont les suivants :

Golf, souper et cocktail : Membre : 90 \$/Non-membre : 120 \$

Golf seulement : Membre : 55 \$/Non-membre : 65 \$

Souper et cocktail seulement : Membre : 35 \$/Non-membre : 55 \$

Un événement grand public à ne pas manquer dans le cadre de la Journée internationale des aînés!

8h30- 9h00	Accueil des participants (café / viennoiseries)
9h15	Mot de bienvenue
9h20	Mot des dignitaires
9h30	« Hommage aux 20 ans »
9h50	Premier bloc d'hommage aux personnes honorées
10h30	Pause
10h50	Deuxième bloc d'hommage
11h20	Remerciements Passage du flambeau à la MRC de Thérèse- De- Blainville Mot de la fin Photos de groupe
11h45	Pause et prendre place pour le diner sur les 2 étages du TGV
12h-13h30	Repas sous forme de cocktail dînatoire
14h	Spectacle de Grégory Charles

GREGORY CHARLES
— L'Air du temps

POUR SOULIGNER LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS

Dimanche 6 octobre 2019, 14 h
Billets : 42 \$

Achat des billets ici à la billetterie

Pour vous procurer des billets pour le spectacle de Grégory Charles, [cliquez ici!](#)

CERCLE OUVERT OPEN CIRCLE

Free

MONDAYS

FROM 10:30 AM TO 3:00 PM

**ST. MUNGO'S UNITED CHURCH
661, ROUTE DES OUTAOUAIS, BROWNSBURG-CHATHAM**

Open Circle is an opportunity for seniors to get together, socialize, learn and share a nice meal together each week!

Transportation is available.

For more information or to book transportation, please call us at **1-888-974-3940** or email us at **melanie@4kornerscenter.org**.

**STARTING AUGUST 12, 2019
WITH TAI-CHI AT 10:30 AM.**



**Special activities
this fall:**

**August 19, 1pm –
Painting with
Carol Lyng**

**August 26, 1pm –
Wills & related
documents**

And more...

Yoga & Meditation
Home Care
Insurance: Life & Medical
Gardening
Tai Chi
Argenteuil History

**Lunch is served each
week at noon!**

**CERCLE OUVERT
OPEN CIRCLE**

St. Mungo's United Church
661, route des Outaouais
Brownsburg-Chatham

Mondays
from 10:30 am to 3:00 pm

Le Programme de soutien financier Ensemble contre l'intimidation a été reconduit pour un an!

Pour favoriser la réalisation de projets visant à prévenir et à contrer les actes d'intimidation de même qu'à renforcer l'aide apportée aux personnes qui en sont victimes, aux témoins ou aux auteurs d'actes d'intimidation ainsi qu'à leurs proches, le ministère de la Famille a lancé l'appel de projets relatif au programme de soutien financier Ensemble contre l'intimidation. Le montant maximal accordé est de 40 000 \$. Les organismes à but non lucratif intéressés ont jusqu'au 4 octobre 2019 pour déposer leur projet.

Rappelons que ce programme constitue une mesure phare du Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018, Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée, plan qui a été prolongé d'un an, soit jusqu'au 31 mars 2020.

[Consultez le programme de soutien financier Ensemble contre l'intimidation](#)

Actualités, revue de presse, documents d'informations et info bulletins en ligne

Voici divers documents, bulletins, articles de journaux, portant sur divers aspects de la vie des aînés

Pour lire ces documents, cliquer  dans la liste ici-bas (ctrl + clic), sur les liens qui vous intéressent. Vous pouvez également obtenir tous ces documents en adressant une demande à info@tcral.ca

-  [Cahier d'information et de sensibilisation : Habitation pour Aînés](#)
-  [Infolettre de l'AREQ-CSQ, 5 juillet 2019](#)
-  [Infolettre de l'AREQ-CSQ, 11 juillet 2019](#)
-  [L'Appui pour les proches aidants, veille médiatique du 9 juillet](#)
-  [Bulletin courriel de la TCCM, édition du 5 juillet](#)
-  [Infolettre mensuelle, AQRP, Août 2019](#)
-  [Société Alzheimer des Laurentides, Infolettre Août 2019](#)
-  [TCARO, Rapport du forum annuel 2019](#)
-  [Santé et Services sociaux Québec, Bulletin du Réseau sur le vieillissement et les changements démographiques, édition du 8 juillet 2019](#)
-  [Table de concertation régionale des aînés de l'Estrie, la concertation en bref, juillet 2019](#)
-  [AGEWELL, Newsletter, July 2019](#)
-  [Parkinson Québec, Infolettre juillet 2019](#)
-  [4Korners Newsletter, August 2019](#)
-  [MAVN, Infolettre 2 août 2019](#)

[Pour en savoir plus sur la TCRAL, visiter notre site web](#)



Événements à partir du 1^{er} juillet 2019

Pour voir toutes les informations et le calendrier de toute l'année, visiter la page calendrier de notre site web
<http://www.tcral.ca/calendrier.html>

TCRAL
Réunion du Conseil d'administration de la TCRAL
Mardi 24 septembre, à 9h30

Journée Internationale des Aînés
Dimanche 6 octobre à 9h